

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)

DSDC

Date

26 août 2025

Numéro

25.153

Heure

9h35

**Auteur-e(-s) :** Député-e-s interpartis

**Titre :** Violences domestiques : volonté politique et point de situation

**Contenu** (questions posées au Conseil d'État) :

Suite au drame de Corcelles, où un triple homicide s'est déroulé, nous avons plusieurs questions :

1. La conseillère d'État en charge de la sécurité, lors d'une interview sur la RTS, affirme que, nous citons, « [...] on sait que c'est une forme de culture et d'éducation qui pousse à ces violences ». Concrètement, que cela signifie-t-il ?
2. La conseillère d'État en charge de la sécurité a affirmé dans plusieurs médias qu'il était nécessaire de prendre exemple sur le modèle espagnol, qui a fait ses preuves (pour rappel, le modèle espagnol comprend une surveillance active), mais affirme dans le même temps que « la surveillance électronique n'est pas, par elle-même, une réponse suffisante » et, de son côté, le procureur général affirme que cela ne serait « qu'un outil de plus, pas l'outil déterminant » (voir [l'article du Blick du 21 août 2025](#)). Du coup, quelle stratégie est envisagée, soutenue ?
3. La conseillère d'État en charge de la sécurité a également affirmé qu'il fallait faire davantage au niveau législatif (interview RTS), or le procureur en charge a affirmé dans l'émission *Forum* que « l'arsenal répressif est aujourd'hui suffisant », ce qui veut dire que la base légale l'est également. Dès lors, quelle est la position du Conseil d'État ?
4. Concernant le plan d'action cantonal contre les violences domestiques, dans plusieurs prises de parole dans les médias, le Conseil d'État relève qu'un premier bilan fait état de « développements positifs ». Néanmoins, malgré l'adoption du plan d'action en 2022, les cas d'infractions de violence domestique ont augmenté d'environ 40% entre 2023 et 2024. Le Conseil d'État explique que cet état de fait est lié à davantage de signalements. Le Conseil d'État peut-il nous transmettre les chiffres de l'évolution desdits signalements ?
5. Dans un article publié sur le site de la RTN, on peut lire que « le canton souhaite aussi réviser la loi sur la police afin d'y intégrer des mesures supplémentaires de protection, mais aussi de contraintes ». Le Conseil d'État peut-il développer ?
6. Concernant la surveillance active, où en sommes-nous dans le processus de projet pilote fédéral ? Le Conseil d'État entend-il accélérer le traitement du projet de loi [22.206](#), si ce dernier devait être remis à l'ordre du jour ?

**Développement** (commentaire aux questions) :

L'entier de la population neuchâteloise a appris avec horreur qu'un drame, un triple homicide, commis par un ressortissant algérien, s'était déroulé dans le canton. Le 19 août dernier, une femme et ses deux enfants ont en effet perdu la vie.

Après une lecture et une écoute attentives des différents articles de presse et interviews, il nous semble impératif de préciser certains propos de nos Autorités, au sens large.

De plus, pour rappel, un projet de loi (objet [22.206](#)) du groupe UDC (signé également par plusieurs député-e-s socialistes) est toujours en stand-by au sein de notre parlement et nous avons des difficultés à avoir des informations à jour concernant le projet pilote fédéral.

Enfin, nous tenons à préciser que nous sommes conscients que le risque zéro n'existe pas et qu'il y a un facteur de fatalité, et tenons à relever que les propos de la conseillère d'État en charge de la sécurité – « On peut et on doit en faire plus » – nous rassurent et nous espérons que nous pourrions aller de l'avant dans l'amélioration de la sécurité des victimes dans notre canton.

**Souhait d'une réponse écrite :** NON

**Demande d'urgence :** OUI

**Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Roxann Barbezat

<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>
Daniel Berger	Raymond Clottu	Quentin Geiser
Damien Schär	Evan Finger	Jennifer Angehrn
Jean-Pierre Brechbühler	Loïc Frey	Niels Rosselet-Christ
Gil Santschi	Christiane Barbey	Frédéric Schlosser
Florent Guye	Jenna Mannino	Fabio Bongiovanni
Jonathan Marti	Sophie Rohrer	Sarah Curty
Corinne Schaffner	Armelle Von Allmen Benoit	Nadia Chassot
Caroline Juillerat	Alain Rapin	Claudine Geiser
Christophe Peter	Natacha Stauffer	Martial Robert-Nicoud